

Mantes-la-Jolie, le 27 novembre 2013

Communiqué de presse

SIMI 2013 :
SEINE AVAL DESSINE UNE NOUVELLE DYNAMIQUE D'AMENAGEMENT URBAIN ET
IMMOBILIERE A 30 MINUTES DE LA DEFENSE

L'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA), en charge de Seine Aval, territoire d'Opération d'Intérêt National, présentera l'avancement des projets d'aménagement du territoire au SIMI, qui se tiendra du 4 au 6 décembre prochains, au Palais des Congrès de Paris (stand E141 – niveau 2).

Au programme de l'actualité de Seine Aval : le développement économique d'une part, avec le retour sur l'expérimentation nationale Seine Aval Véhicules Électriques (SAVE), et l'intensification et l'aménagement urbains d'autre part, avec la création de l'éco-quartier « Carrières Centralité » à Carrières-sous-Poissy (78), la livraison d'équipements structurants à Mantès Université et à Mantès Innovaparc (78) ainsi que le lancement du nouveau cœur de ville à Bonnières-sur-Seine (78) .

Les actualités des opérations de l'EPAMSA seront présentées lors de **la revue de projet jeudi 5 décembre à 10h45** sur le stand Yvelines (E141). Une maquette en 3D, sur écran tactile, sera également disponible sur le stand Seine Aval, pour permettre aux participants de découvrir l'ensemble des projets et ambitions du territoire Seine Aval.

SAVE : SEINE AVAL, LEADER DE LA MOBILITE ELECTRIQUE

Dans la continuité de l'expérimentation Seine Aval Véhicules Électriques (SAVE) qui s'est déroulée en 2011-2012 en Seine Aval, l'EPAMSA lance l'appel d'offres du groupement de commandes qu'elle coordonne, associant les 20 principales collectivités de Seine Aval. L'objectif est de poursuivre l'équipement du territoire en doublant le nombre de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques et hybrides rechargeables. Le marché sera notifié en début d'année 2014 pour un déploiement en 2014 et 2015.

Ziad Dagher, General Manager Business Development Direction Commerciale Véhicule Électrique RENAULT et **David Morgant**, Directeur de l'EPAMSA dresseront un bilan et détailleront le lancement du groupement de commandes à l'atelier focus N°2 « **Seine Aval, leader de la mobilité électrique** », **jeudi 5 décembre à 16 heures** sur le stand Yvelines E141.

CARRIERES-SOUS-POISSY S'OFFRE UNE CENTRALITE OUVERTE SUR UNE NATURE PRESERVEE

En centre d'agglomération, l'éco-quartier « Carrières Centralité » dont l'EPAMSA est aménageur et maître d'ouvrage, créera un nouveau centre urbain dense et animé. Un des projets phares de la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine (CA2RS) et de la Ville de Carrières-sous-Poissy, dessiné par Nicolas Michelin, cette ZAC prévoit à horizon 2023 sur 47,4 ha une place publique centrale « l'Agora », 2800 logements et 19 000 m² d'équipements publics dont 3 groupes scolaires, 27 000 m² de commerces, 38 000 m² de bureaux et services et 15 ha d'espaces publics dont un grand parc urbain.

L'opération Carrières Centralité avance avec :

- la sélection du paysagiste en charge de l'aménagement du futur grand parc urbain de 10.5 ha,
- les travaux actuels des espaces publics,
- le chantier du groupe scolaire Victor Schoelcher (livraison prévue au second trimestre 2014)
- la réalisation des programmes immobiliers Quartz vert de Nexity et La Closerie de Promogim.

MANTES UNIVERSITE : NOUVEAU CŒUR D'AGGLOMERATION DE MANTES EN YVELINES

Mantes Université, nouveau coeur d'agglomération situé à proximité de la gare de Mantes-la-Jolie, future gare RER EOLE, accueillera courant décembre l'ouverture de deux équipements structurants : l'Institut des Sciences et Techniques des Yvelines (ISTY) dessiné par l'architecte Badia Berger ainsi que la piscine d'agglomération Aquasport dont l'inauguration aura lieu le 5 décembre prochain.

L'aménagement de Mantas Université prévoit 266 000 m² de constructions nouvelles et plus de 2 000 logements.

MANTES INNOVAPARC : MAILLON STRATEGIQUE DE L'AXE PARIS SEINE NORMANDIE

Après la mise en service de la pépinière d'entreprises Inneos de la CAMY (communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines), le quartier d'activités Mantas Innovaparc de 58 ha dessiné par l'architecte urbaniste Christian Devillers accueille sur 21 000 m² le nouveau siège social et les installations de Sulzer Pompes France (SPF), industriel de haute technologie, filiale du groupe international Sulzer, et ses 148 emplois. Cette implantation, dont la livraison du bâtiment est prévue en 2014, souligne l'attractivité du Mantois.

L'OPERATION « CŒUR DE VILLE » : REDYNAMISER LE CENTRE BOURG DE BONNIERES-SUR-SEINE

L'EPAMSA et la ville de Bonnières-sur-Seine ont sélectionné en octobre le projet architectural de l'agence MDNH et Atelier Arago, proposé par Nexity (190 logements), pour redynamiser le centre bourg, dans le cadre de la tranche 1 de l'opération d'aménagement « Cœur de ville ».

Les enjeux de l'opération d'aménagement de la ZAC sont de :

- redonner la priorité aux piétons,
- créer un dispositif innovant de mutualisation du stationnement entre usagers de la ville et nouveaux habitants,
- et développer une offre nouvelle de logements et de commerces.

A noter :

Possibilité d'organiser des interviews en amont et pendant le SIMI sur le stand E141 - visuels disponibles sur demande.

Contacts presse EPAMSA :

Amandine Martin, Responsable de la communication
01 39 29 21 25 - 06 76 97 48 98 - a.martin@epamsa.fr

GRAYLING FRANCE

Marie-France Bergamo

01 55 30 70 77- 06 32 66 72 -49 - mariefrance.bergamo@grayling.com

A PROPOS DE L'EPAMSA – www.epamsa.fr

Créé par décret en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement et de renouvellement urbain. Il pilote à ce titre les programmes de renouvellement urbain (PRU) à Chanteloup-les-Vignes et dans le Mantois, ainsi que l'Opération d'Intérêt National (OIN) Seine Aval.

L'OIN réunit l'Etat, le Conseil régional d'Ile-de-France, le Conseil général des Yvelines, les 51 communes et 7 intercommunalités de Seine Aval et s'étend le long de la Seine, entre Paris et Rouen/le Havre à 25 mn de la Défense.

Les enjeux majeurs du projet sont :

- Le développement économique, notamment technologique et industriel,
- Le logement avec un objectif de 2 500 logements neufs par an,
- L'amélioration du réseau et de l'offre de transports,
- La mise en valeur de l'environnement et l'exigence environnementale.